

CENTURY 21®

Famidly

35 avenue du Général de Gaulle

77340 PONTAULT COMBAULT

Téléphone : 01 60 05 19 56

famidly@century21.fr

www.century21-famidly-pontault-combault.com



HONORAIRES AGENCE a partir du 01/07/2023

HONORAIRES DE VENTE (T.T.C.)	
PRIX NET VENDEUR	COMMISSION T.T.C.
Entre 0 et 24 999 €uros	3 000 €uros
Entre 25 000 et 49 999 €uros	5 000 €uros
Entre 50 000 et 99 999 €uros	8 000 €uros
Entre 100 000 et 149 999 €uros	10 000 €uros
Entre 150 000 et 199 999 €uros	12 000 €uros
Entre 200 000 et 249 999 €uros	14 000 €uros
Entre 250 000 et 299 999 €uros	16 000 €uros
Entre 300 000 et 349 999 €uros	17 000 €uros
Entre 350 000 et 399 999 €uros	18 000 €uros
Supérieur à 400 000 €uros	5 % TTC (20 000 € et plus)

TAUX DE TVA 20% Honoraires de vente TTC à la charge du vendeur

HONORAIRES DE LOCATION (T.T.C.)
Zone "tendue", année de référence 2017
Honoraires PROPRIETAIRES / BAILLEURS : 10 % du loyer annuel hors charges
Honoraires LOCATAIRES :
Honoraires de visite, de constitution du dossier locataire et de rédaction du bail :
13 € TTC/m²
Honoraires de réalisation de l'état des lieux :
3 € TTC/m²
Avenant contrat de location : 650 € TTC
Mise en place d'un locataire sans recherche : 400 € TTC
Location garage/parking : 1 mois et demi de loyer charges comprises chacun
Les honoraires de location des locaux d'habitation et meublés soumis à la loi du 6 juillet 1989 sont partagés entre locataire et propriétaire.
Le montant TTC imputé au locataire ne peut excéder celui imputé au bailleur et demeure inférieure ou égale aux plafonds fixés par le décret n°2014-890 du 1er août 2014.
HONORAIRES DE GESTION (T.T.C.)
Maison/Appartement/Locaux commerciaux : 8 % TTC sur les sommes encaissées
Parking et Box : 10 %TTC sur les sommes encaissées

PARLONS DE VOUS, PARLONS BIENS

CENTURY 21.